



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Approche territoriale intégrée

### De la concertation à l'action solidaire

Îles-de-la-Madeleine, le 18 janvier 2011 – La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a tenu hier une demi-journée de travail autour du plan d'action de l'approche territoriale intégrée en matière de développement social, de solidarité et d'inclusion sociale. Cette rencontre a mobilisé pas moins d'une soixantaine d'acteurs du développement du milieu, issus des secteurs municipaux, de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du milieu communautaire ainsi que du développement économique.

Sous le thème *De la concertation à l'action solidaire*, cette rencontre visait à présenter, à bonifier et à valider le plan d'action de l'approche territoriale intégrée pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine, sur lequel travaille assidûment, depuis le mois d'octobre 2010, un comité de suivi regroupant différents partenaires du milieu.

« Cette démarche, parrainée par le conseil d'agglomération, s'inscrit parfaitement dans l'élaboration de notre projet de territoire, amorcé par l'adoption du plan de développement 2008-2012 », selon le maire Joël Arseneau. L'approche territoriale intégrée peut être vue, en effet, comme un levier de développement pour notre communauté, permettant à la fois d'assurer des mécanismes de liaison pour une concertation efficace en matière de développement social territorial, entre les différentes institutions et les démarches de concertation existantes, ainsi que de mener des actions plus concertées et plus intégrées visant à améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la communauté. Cette approche vise donc à assurer un meilleur arrimage, soutien, cohésion et complémentarité entre les actions des différents acteurs du développement social madelinot, dans le respect des missions et des expertises de chacun.

Le plan d'action de l'approche territoriale intégrée, présenté durant cette rencontre, se déploie autour de la vision suivante : *De la concertation à l'action solidaire*. Il se présente sous forme de deux volets, soit un premier, celui de la concertation (coordination et complémentarité en développement social), et un deuxième, celui de l'action (solidarité et inclusion sociale).

En lien avec ces deux volets, quatre priorités d'actions autour desquelles s'articulent différents objectifs et moyens d'action ont été établies, soit :

- assurer la concertation et la complémentarité des actions;
- valoriser et consolider les services des organismes existants;
- favoriser la participation sociale de tous;
- améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la communauté.

Les participants à l'événement ont pu se prononcer sur les différents volets, priorités et objectifs du plan d'action. De plus, réunis en ateliers, ils ont eu l'occasion de participer à bonifier les moyens d'action identifiés pour atteindre les objectifs du plan d'action. Ils ont également été sollicités pour cibler des porteurs d'action, soit des organisations capables d'en assumer le leadership, ainsi que différents partenaires pouvant être associés à ces actions. « Le vaste éventail de participants et la richesse des échanges sont extrêmement prometteurs pour la suite », de commenter le maire Arseneau.

En suivi à cet important exercice de mobilisation et de consultation, le plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale des Îles-de-la-Madeleine sera complété au cours des prochains jours et sera déposé auprès de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM) au début du mois prochain. La CRÉGÎM agit comme gestionnaire des fonds régionaux alloués par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité en matière de solidarité et d'inclusion sociale.

– 30 –

Source : Joël Arseneau  
Maire et président d'agglomération  
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
418 986-3100, poste 222  
[jarseneau@muniles.ca](mailto:jarseneau@muniles.ca)